

Suite à un postulat parlementaire qui demandait d'étudier la possibilité de promouvoir le modèle Tritout de Vicques (voir FORUM DÉCHETS n°60) à l'échelle du canton, un groupe de travail temporaire "gestion des déchets et développement durable" a été créé. Son rapport final ainsi que la prise de position de l'Office de l'environnement ont été déposés récemment au Gouvernement. Sur la base de ces documents, ce dernier a décidé la mise en place d'une à deux déchèteries régionales par district, gérant la valorisation de déchets recyclables en tenant compte que la gestion de ces déchets dans la République et canton du Jura (RCJU) est de la compétence des communes.

Nouvelles déchèteries régionales prévues dans le canton du Jura

Dans sa réponse à la tribune du Parlement, pour appuyer l'acceptation du postulat déposé en 2006, le Ministre en charge avait insisté, entre autres, sur le besoin d'une gestion globale des déchets à l'échelle cantonale et basée sur les principes du développement durable.

Dans sa récente prise de position, le Gouvernement jurassien a concrètement décidé de:

1. mettre en place des déchèteries régionales par district en intégrant une exploitation par une entreprise sociale;
2. entreprendre les démarches visant à uniformiser les règlements communaux des déchets, compte tenu que la démarche susmentionnée nécessite une uniformisation des tarifs en matière de déchets recyclables dans les différentes régions concernées;

3. confier la mise en œuvre des déchèteries régionales aux collectivités publiques actives dans ce domaine, soit SEOD pour le district de Delémont, SIDP pour le district de Porrentruy et l'association des maires des Franches-Montagnes, avec l'objectif à terme de parvenir à une gestion uniforme dans le Canton;

4. inscrire le nouveau concept de gestion des déchets recyclables dans le plan de gestion des déchets (PGD), dont la révision est actuellement en cours;

5. développer le concept d'un EcoMobile (déchèterie mobile pour certains déchets) sous forme de projet-témoin pilote.

Dans ce contexte, il est prévu de conserver certains écopoints, et généralement un par village, afin de respecter la

prestation de proximité pour la collecte de certains déchets recyclables les plus usuels.

Un écobilan optimisé (analyse du cycle de vie, ACV) des différentes catégories de déchets a été réalisé afin de consolider le nombre de catégories de déchets recyclables à gérer par les futures déchèteries régionales.

Cette perspective permettra de recycler environ 70% des déchets ménagers et donc d'atteindre les objectifs d'une gestion rationnelle des déchets recyclables dans la RCJU.

Pour la mise en œuvre des déchèteries régionales, un comité de pilotage sera mis sur pied. L'avant-projet devrait être disponible en automne 2010. Le rôle du comité sera précisément de:

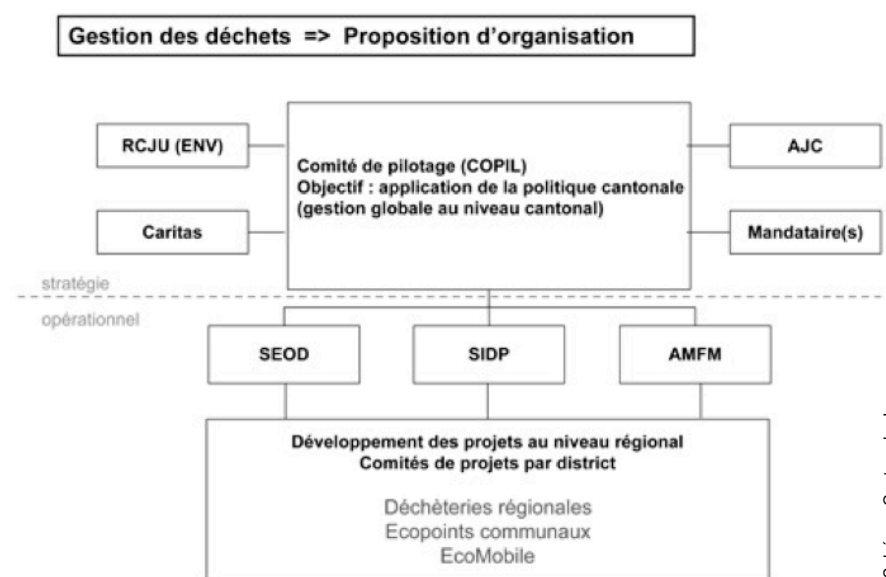
- déterminer le nombre de déchèteries nécessaires;
- trouver des emplacements adéquats;
- uniformiser les règlements communaux en la matière (en particulier la taxation);
- définir un statut juridique pour l'entité en charge de la gestion des déchets;
- intégrer une prestation de ramassage de certaines catégories de déchets (système EcoMobile);
- créer une plate-forme "cantonale" d'achat de matériel standardisé et de logistique du désapprovisionnement des déchets collectés.

André Gaudreau

République et canton du Jura
Office de l'environnement (ENV)
Domaine "Eau et Environnement"

andre.gaudreau@jura.ch

www.jura.ch/env



Acronymes: SEOD = Syndicat des communes pour l'élimination des ordures et autres déchets de la région de Delémont, SIDP = Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (eau et déchets). AJC = Association jurassienne des communes, AMFM = Association des maires des Franches-Montagnes.